

À lire avant la visite..



INSCRIPTIONS – 2018-2019

Classe de 3 ans (au 30 septembre 2018)
Classes de 4 ans (au 30 septembre 2018)

Après la visite des locaux, vous recevrez une enveloppe contenant le dossier d'inscription pour votre enfant.

Si vous choisissez d'inscrire votre enfant, vous aurez une semaine pour compléter le formulaire d'inscription et venir le porter chez Charlot l'escargot ou l'envoyer par la poste. Une confirmation par téléphone serait appréciée afin de réserver la place en attendant l'arrivée du dossier complété.

- Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel.
- Si vous avez une flexibilité dans le choix de l'horaire, je vous invite à compléter la partie 2^e choix également.
- Seuls les dossiers complets seront traités. Exceptionnellement, il est possible de remettre les 3 photos au plus tard au mois de juin.

Crédit d'impôt

Si vous souhaitez recevoir les crédits d'impôt pour frais de garde par remboursements anticipés, je remets une fiche complétée en partie par les Ateliers Charlot l'escargot. Il vous suffit d'indiquer le nombre de jours et de compléter avec vos informations personnelles. Charlot l'escargot n'est pas responsable de ce dossier, il est recommandé de visiter le site de revenu Québec pour toutes les informations concernant les crédits d'impôt.

Ne pas remettre la fiche dans l'enveloppe d'inscription.

Remise du dossier d'inscription :

1. Par la poste : Les ateliers Charlot l'escargot

1052 Lionel- Daunais Suite 104

Boucherville (Qc) J4B 0B2

ou

2. Dans la boîte de courrier placée près des escaliers.

Un petit mot sur le programme...

Le programme est unique et est enseigné en respectant le rythme de chaque enfant Il est donc possible d'adapter toutes activités en fonction des besoins des enfants à chaque année.

Que ce soit au niveau langagier, moteur, cognitif, artistique ou social, à chaque jour votre enfant aura la chance de grandir dans un environnement favorisant son plein épanouissement. Au quotidien, des activités motrices, artistiques, cognitives sont proposées aux enfants dans un encadrement leur offrant toute la sécurité et la confiance.

Le respect du rythme de chaque enfant étant une priorité pour toute l'équipe, nous guidons votre enfant vers l'autonomie et l'ouverture aux autres et à tout ce qui l'entoure. Dans le plaisir, la bonne humeur et la passion, toute l'équipe permettra de développer l'estime de soi et l'autonomie dans le quotidien de votre enfant !

Puisque la petite enfance ne revient pas, nous connaissons l'importance du jeu dans le développement de chaque enfant, or, le jeu est au cœur de chaque apprentissage. A travers le jeu, l'enfant manipule, socialise et intègre des habiletés importantes pour son plein développement.

Lors de la visite, vous aurez l'occasion de découvrir le portfolio et le cartable d'activités des enfants qui fréquentent les ateliers Charlot l'escargot.

Ce document sera remis dans le dossier d'inscription



Contrat de service et Règlements généraux

Durée de l'inscription

La prématernelle aux Ateliers Charlot l'escargot pour l'année scolaire 2018-2019 débutera le lundi 27 août 2018 et se terminera le vendredi 21 juin 2019.

Procédures en cas d'annulation d'une inscription avant la rentrée scolaire

- Les frais d'inscriptions de 150 \$ ne sont pas remboursables.
- Le dépôt de 150 \$ en date du 1er juin 2018 sera remis, si il y a annulation avant le 1er juin 2018. Après cette date, le dépôt sera encaissé à la date prévue. (non-transférable pour une inscription ultérieure).

Procédures en cas d'annulation d'une inscription pendant l'année scolaire

Votre enfant est inscrit à la prématernelle de *Charlot l'escargot* à compter du 27 août 2018 jusqu'au 21 juin 2019. Advenant un départ, les conditions suivantes doivent être respectées :

- Avis d'un mois pour le retrait de l'enfant est souhaitable. Cet avis représente le mois complet suivant le mois avisé. Une fois le mois d'avis payé, les chèques postdatés seront retournés aux parents. Puisque nous n'acceptons pas de nouvelles inscription après le 1er mars, s'il y a annulation après cette date, les frais ne seront pas remboursés.
- Prendre note que le centre éducatif *Les ateliers Charlot l'escargot* se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un enfant lorsqu'il y a absence de paiement prolongé ou pour tout motif qui ne respecte pas les valeurs véhiculées par le centre. Dans le cas de violence ou non respect de l'enfant, de l'adulte ou de l'environnement, le centre se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'enfant. Dans ce cas, aucune pénalité n'est exigée.

Procédures en cas de modification d'une inscription

- Pour une modification de fréquentation de l'enfant avant la rentrée scolaire et en cours d'année scolaire, il y a remboursement uniquement si la place libérée peut être comblée.
- En tout temps, il est possible d'ajouter une journée ou demi-journée s'il reste de la place uniquement.

Facturation et paiements

Vous recevrez la facturation pour l'année scolaire 2018-2019 par courriel au cours de l'été. Le paiement des frais se fait en 10 versements par chèques postdatés en date du 1er jour de chaque mois libellés au nom de *Les ateliers Charlot l'escargot*.

Il est à noter que les jours fériés, les deux semaines de vacances de Noël et la semaine de relâche ne vous sont pas facturés. Les journées de vacances prises pendant l'année scolaire ne sont pas remboursables.

Frais supplémentaires

Des frais de 5 \$ par tranche de 10 minutes seront facturés aux parents après 17h30. Une fiche de retard sera complétée dans ce cas. Des frais administratifs de 25 \$ seront facturés pour les chèques qui seront émis sans provision.



Tarifs

Demi-journée : 34 \$ ce tarif inclus

- Le matériel d'art, les fournitures scolaires, matériel pédagogique, portfolio, tablier, crayons, colle, ciseaux, cartable d'activités, fiches d'activités, carnet de communication, etc.
- Période d'enseignement de 9h00 à 11h30
- Participation à *L'École buissonnière* (service de garde) avant 9h00 si besoin.
- Une collations santé

Journée : 44 \$ ce tarif inclus

- Le matériel d'art, les fournitures scolaires, matériel pédagogique, portfolio, tablier, crayons, colle, ciseaux, cartable d'activités, fiches d'activités, carnet de communication, etc.
- Période d'enseignement de 9h00 à 15h30
- Participation à *L'École buissonnière* (service de garde) avant 9h00 et après 15h30 si besoin.
- Deux collations santé

Tous ces frais sont déductibles d'impôt à la rubrique *Service de garde à l'enfance*.
Un relevé 24 sera remis en février 2019.

Heures d'ouverture

La prématernelle *Les ateliers Charlot l'escargot* ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h00 à 17h30.

Les classes débutent à 9h00 tous les matins. Afin de bénéficier de la période complète d'enseignement, il faut donc prévoir arriver 5 minutes avant afin que l'enseignante puisse débuter les activités à l'heure prévue.

La fin des classes est à 11h30 le matin et 15h30 l'après-midi. Pour faciliter le départ des enfants, nous vous invitons à venir chercher votre enfant devant sa classe.

*****À tous les jours, à votre arrivée, il faudra indiquer l'arrivée de votre enfant dans le cartable des présences placé sur le comptoir de l'entrée. Il faudra également indiquer son départ en fin de journée.**

Absences

En cas d'absence de l'enfant, vous devez informer le centre éducatif en laissant un message écrit s'il s'agit d'une absence planifiée ou par téléphone au 450-857-3232 poste 232 (classes 4 ans) poste 243 (classes 3 ans et maternelle). Les journées d'absence ne sont pas remboursées.

Le calendrier

La prématernelle sera fermée durant les congés fériés, pendant les deux semaines de Noël et pendant la semaine de relâche en mars. Puisque la prématernelle est fermée pendant la période estivale, des camps d'été sont offerts aux enfants. Les inscriptions débuteront le 15 février de chaque année.



Horaire d'une journée

Groupes 3 ans : Coccinelles, Lucioles, Chenilles et Fourmis

9h00 à 11h30 : Période de prématernelle - Activités dirigées (causerie, motricité fine et globale, arts, fiches d'activités, histoire) Le jeu est au coeur de chaque activité des enfants.

** Collation offerte à 10h00

11h30 à 12h45 : période de dîner et jeux libres

12h45 : préparation au yoga et à la relaxation

14h15 : Jeux à l'extérieur

15h15 : collation

15h30 : Jeux libres ou une animation est proposée aux enfants (service de garde)

Groupes 4 ans : Mille-pattes, Abeilles, Sauterelles, Papillons, Libellules

9h00 à 11h30 : Période de prématernelle - Activités dirigées (causerie, motricité fine et globale, arts, fiches d'activités, histoire) Le jeu est au coeur de chaque activité des enfants.

** Collation offerte à 10h00

11h30 à 12h45 : période de dîner et jeux libres

12h45 : Habillage et jeux extérieurs

14h15 : Entrée et collation

14h30 : Yoga et relaxation (30 minutes)

15h00 : Ateliers libres

15h30 : Jeux libres ou une animation est proposée aux enfants (service de garde)

Arrivée et sortie

La porte d'entrée est située à l'arrière du bâtiment.

Vous devez reconduire votre enfant dans le vestiaire et l'aider à se déshabiller pour qu'il puisse ensuite rejoindre le local d'accueil ou sa classe. Lorsque vous venez chercher votre enfant, immédiatement après la classe, à 15h30, vous devez vous présenter devant sa classe. Vous devrez ensuite prendre en charge l'habillage de votre enfant dans le vestiaire.

L'enfant doit toujours être accompagné de son parent ou d'une personne autorisée à venir le chercher lors de son départ. Lors de l'arrivée d'un parent, l'enfant doit rester avec lui au vestiaire pour s'habiller. Il est interdit de courir dans les corridors. **A son arrivée, le parent est responsable de son enfant.**



Maladie

Si votre enfant est malade, qu'il présente un ou plusieurs symptômes importants (fièvre, vomissements, diarrhée ou de maux de ventre, maladie contagieuse, conjonctivite, etc.) les parents sont tenus de garder l'enfant à la maison. Veuillez aviser le centre éducatif *Les ateliers Charlot l'escargot* le plus tôt possible.

- En cas de gastro, votre enfant ne peut réintégrer le groupe avant 48 heures suivant la fin des derniers symptômes.
- En cas de présence de lentes ou de poux, l'enfant peut intégrer le groupe s'il a reçu un premier traitement seulement. Un deuxième traitement est habituellement demandé 10 jours après le premier. Nous vous remercions d'informer la direction le plus rapidement possible afin qu'une vérification complète soit faite dans tous les groupes.
- En cas de conjonctivite (très contagieux), un traitement doit être fait à l'enfant avant le retour en classe. Aucun écoulement des yeux.

Tout enfant déjà présent au centre éducatif *Les ateliers Charlot l'escargot* qui présente des symptômes importants de maladie sera retourné à la maison. Les parents seront avisés.

Si votre enfant doit prendre un médicament pendant les heures de classe, il faut compléter la fiche de médicament et la remettre à l'enseignante. Une prescription complète doit être placée sur le médicament, dans son contenant original.

Sécurité - Premiers soins

Tous les intervenants du centre éducatif *Les ateliers Charlot l'escargot* ont suivi un cours de premiers soins. Le centre *Les ateliers Charlot l'escargot* a mis en place un plan d'évacuation en cas d'urgence. Dans un tel cas, les enfants seront dirigés vers le Centre Multifonctionnel.

Fête des enfants et petites surprises pour les amis

- Si votre enfant désire remettre des cartes d'invitation pour une fête, nous vous demandons de les remettre à l'enseignante de votre enfant ou à une responsable à l'accueil et nous nous chargerons de les remettre.
- Par souci de sécurité concernant les allergies, nous ne permettons pas d'apporter des gâteaux lors de l'anniversaire de votre enfant.
- En tout temps, il est interdit d'apporter des muffins, biscuits, gâteaux, autres pâtisseries, bonbons pour distribuer aux enfants. Par soucis et respect pour les enfants présentant des allergies, ces petites surprises vous seront retournées à la maison même s'ils portent le logo sans noix ni arachides. Nous vous remercions de votre compréhension.

Jeux de la maison

En tout temps, il est interdit d'apporter des jeux de la maison. A quelques occasions, vous recevrez un message autorisant votre enfant à apporter un jouet de la maison lors d'une occasion spéciale. (par contre, il est permis d'apporter un livre sur le thème de la semaine)

Tenue vestimentaire

Il n'y a aucun uniforme. Puisqu'il y a des activités prévues à l'extérieur, l'enfant doit porter des vêtements convenables selon les saisons. Veuillez identifier les vêtements des enfants.

Charlot l'escargot n'est pas responsable des objets perdus.



Ma boîte à lunch santé

En août prochain, vous recevrez par courriel un dossier d'informations sur la rentrée et vous y trouverez la liste des aliments à ne pas offrir à votre enfant dans sa boîte à lunch car ils présentent un danger pour des enfants allergiques qui fréquentent le centre éducatif Les ateliers Charlot l'escargot.

Note : L'échange de nourriture entre les enfants est interdit.

Une des valeurs véhiculées au centre éducatif Les ateliers Charlot l'escargot est la santé, or, nous suggérons d'introduire dans la boîte à lunch des aliments nutritifs (fruits, légumes, etc).

- Votre enfant peut apporter un repas chaud ou froid. C'est l'adulte qui fera chauffer les repas.
- Chaque enfant aura un napperon pour manger.
- L'enfant doit apporter son repas dans une boîte à lunch identifiée.
- Veuillez prévoir un refroidisseur (ice pack) dans la boîte à lunch ainsi que les ustensiles nécessaires.

A apporter pour la première journée de classe

- Crème solaire identifiée (elle sera rangée dans la classe)
- Vêtements de rechange (2 paires de bas, 3 culottes, 1 pantalon et 1 chandail) dans un sac **Ziploc identifié**.
- Chapeau, casquette, foulard, tuque selon la saison
- Petite couverture pour le yoga. Chaque enfant aura un matelas et une housse
- Épipen si allergie. Il faudra compléter l'autorisation pour l'administration.

Tempête de neige

Le centre éducatif est ouvert même en cas de tempête. Le centre sera fermé seulement en cas de force majeure. L'information sera affichée sur la page facebook Les ateliers Charlot l'escargot ainsi que sur la boîte vocale aux postes 221.

Puces magnétiques

Vous recevrez deux puces magnétiques donnant accès à la porte arrière du bâtiment. Deux puces par famille seront distribuées. Des frais de 10 \$ devront être facturés pour toute puce perdue. Afin de permettre un enseignement de qualité auprès des enfants, il serait apprécié de toujours s'assurer d'avoir votre puce magnétique à votre arrivée chez Charlot.

Vélos ou trottinettes

Si votre enfant vient chez Charlot en vélo ou trottinette, nous demandons votre collaboration pour ne pas utiliser la clôture de la terrasse avant ni la cage d'escalier pour attacher vos vélos ou trottinettes. Il y a des supports à vélos disponibles sur la place Lionel-Daunais située en face du restaurant Novello et de la crèmerie Les 3 cornets. Merci !

Fiches d'assiduité

Malgré le fait que l'école préscolaire Les Ateliers Charlot l'escargot est une entreprise privée non subventionnée, la loi et les réglementations du Ministère de la famille demandent de faire signer une fiche d'assiduité à la fin de chaque mois. L'enseignante de votre enfant vous remettra cette fiche à chaque mois pour une signature.

Fiche de contrat



Veuillez noter que tous les documents requis doivent être complétés et remis pour que l'inscription soit valide.

Documents requis

- Formulaire d'inscription complété et signé
- Fiche de contrat de service complétée et signée (cette fiche)
- Frais d'inscription : 150 \$ (non remboursable) daté au jour de l'inscription - Libellé au nom de Charlot l'escargot
- Dépôt de 150 \$ daté du 1er juin 2018 Ce montant sera enlevé de la facture du mois de septembre.
- 3 photos de l'enfant format 4 x 6 ou plus petit / 4 photos si votre enfant présente des allergies alimentaires
- Fiche d'autorisation pour l'administration de l'acétaminophène
- Fiche : Un petit mot sur mon enfant
- Fiche : Ma famille et moi
- Fiche : Mon petit défi !
- Rapport d'évaluation d'un professionnel (s'il y a eu évaluation)

Signatures

Nous avons pris connaissance du contrat de service et des règlements de l'école préscolaire Les ateliers Charlot l'escargot et nous nous engageons à les respecter. Nous déclarons que ces renseignements sont exacts et complets, à la présente date.

Signature des parents

Signature de la directrice